Objectif 4 : Éducation de qualité

Cible ONU 4.1 – D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles.

Indicateur 4.i1 : Compétences des élèves en lecture et en mathématiques

Concepts et définitions

Définition

Proportion d'élèves en CM1 et à l'âge de 15 ans qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture et en mathématiques.

Concepts

La Depp participe aux travaux internationaux sur l'élaboration des enquêtes internationales pour l'évaluation des compétences des élèves en lecture et en mathématiques. Elle assure également la mise en œuvre des opérations en France.

Les enquêtes TIMSS (*Trends in International Mathematics and Science Study*) et PIRLS (*Progress in International Reading Literacy Study*) permettent de comparer les compétences des élèves en France en mathématiques, en sciences et en lecture avec celles des élèves des autres pays participants. La classe cible est celle qui représente quatre années d'enseignement après le début des apprentissages systématiques de la lecture, de l'écriture et des mathématiques (CM1 en France). Les enquêtes sont réalisées par l'IEA (*International Association for the Evaluation of Educational Achievement*).

L'enquête PISA (*Programme for International Student Assessment*) de l'OCDE mesure les compétences des élèves de 15 ans dans trois domaines : compréhension de l'écrit, culture mathématique et culture scientifique. À chaque cycle un domaine est privilégié en particulier. En 2022, par exemple, la majeure porte sur la culture mathématique, tout comme en 2012.

Le niveau de compétence minimal est la référence en termes de connaissances de base dans un domaine, mesurées par des évaluations d'apprentissage. L'indicateur 4.i1 présente les pourcentages d'élèves qui atteignent au moins les niveaux de compétence minimaux en lecture et en mathématiques. Ces seuils sont définis à partir des niveaux de compétences des enquêtes TIMSS, PIRLS et PISA, de la manière suivante :

- Les enquêtes TIMSS et PIRLS définissent quatre principaux niveaux de référence : « bas », « intermédiaire », « élevé » et « avancé ». Les élèves qui n'atteignent pas le score minimal du niveau « bas » sont considérés comme ne possédant pas les connaissances les plus élémentaires. Le niveau minimal de compétence retenu pour le suivi de l'indicateur 4.i1, pour les élèves de CM1, correspond au niveau « bas » de PIRLS et au niveau « intermédiaire » de TIMSS.

- L'enquête PISA comporte six niveaux de compétences (de 1 à 6) en lecture et en mathématiques. Le niveau 1 est le seuil au-dessous duquel les élèves ne maîtrisent aucune des compétences évaluées. Les élèves qui obtiennent un score inférieur au niveau 2 sont considérés comme des élèves ayant de très faibles résultats. Dans le suivi de l'indicateur 4.i1, le niveau 2 de compétence de PISA a été choisi comme le niveau minimum de compétence pour les élèves de 15 ans.

Champs

- PIRLS :
  - Jusqu'en 2016 : France métropolitaine, Guadeloupe et Martinique, Public et privé sous contrat. Élèves de CM1, quel que soit leur âge.
  - À partir de 2021 : France (hors Mayotte), Public et privé sous contrat. Élèves de CM1, quel que soit leur âge.
- TIMSS :
  - Jusqu'en 2015 : France métropolitaine, Guadeloupe et Martinique, Public et privé sous contrat. Élèves de CM1, quel que soit leur âge.
  - À partir de 2019 : France (hors Mayotte), Public et privé sous contrat. Élèves de CM1, quel que soit leur âge.
- PISA :
  - Jusqu'en 2015 : France sauf La Réunion et Mayotte, Public et privé sous contrat. Élèves de 15 ans, quels que soient la classe et l'établissement (de collège, de lycée) dans lesquels ils sont scolarisés.
  - En 2018 et 2022 : France y compris La Réunion et Mayotte, Public et privé sous contrat. Élèves de 15 ans, quels que soient la classe et l'établissement (de collège, de lycée) dans lesquels ils sont scolarisés.

Commentaires

L'indicateur 4.i1 correspond à l'indicateur Onusien 4.1.1 « Proportion d'enfants et de jeunes : a) en cours élémentaire ; b) en fin de cycle élémentaire ; c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture et ii) mathématiques, par sexe ».

L'Union européenne (UE) s'est fixée à l'horizon 2030 sept nouveaux objectifs dans les domaines de l'éducation et la formation définis par le Conseil de l'UE (Résolution du Conseil, n° 2021/C 66/01). L'une des cibles à atteindre concerne la proportion des jeunes âgés de 15 ans qui n'ont pas atteint le niveau 2 de l'évaluation PISA en lecture et en mathématiques : celle-ci devrait être inférieure à 15 % avant fin 2030.

Il n'y a pas d'objectifs collectifs chiffrés pour les données TIMSS et PIRLS.

Méthodologie

Méthode de calcul

Toutes les échelles sont construites selon le même modèle psychométrique de calcul des scores (modèle de réponse à l'item). Ce modèle permet d'avoir recours à un vaste répertoire d'items et de distribuer les performances des élèves sur une même échelle même si, individuellement, ils ont répondu à des questions différentes (les pays sont classés sur une dimension commune).

Dans ces enquêtes sur échantillon, les variables de stratification pour la France sont le secteur, la taille de l'établissement ainsi que le type de scolarisation. Il est possible d'estimer statistiquement les erreurs d'échantillonnage et de produire des intervalles de confiance.

Désagrégations retenues

Par sexe et par statut socio-économique et culturel.

Désagrégations territoriales

Il n'est pas possible d'exploiter les données au niveau infranational (l'échantillon n'est pas représentatif).

Source des données

Description

Les données sur les compétences en lecture pour les élèves de CM1 sont issues de l'enquête PIRLS de l'IEA.

Les données sur les compétences en mathématiques pour les élèves de CM1 sont issues de l'enquête TIMSS de l'IEA.

Les données pour les élèves âgés de 15 ans sont issues de l'enquête PISA de l'OCDE.

Champ de l'opération

- France, sauf Guyane, Mayotte et La Réunion, pour PIRLS 2016 et TIMSS 2015.
- France (hors Mayotte) pour TIMSS 2019, TIMSS 2023 et PIRLS 2021.
- France, sauf La Réunion et Mayotte de PISA 2000 à PISA 2015. France y compris La Réunion et Mayotte dans l'évaluation PISA 2018 et 2022.

Périodicité

- PIRLS : tous les 5 ans (première participation de la France en 2001).
- TIMSS : tous les 4 ans (première participation de la France en 2015 pour les élèves de CM1).
- PISA : les deux dernières éditions ont été menées en 2018 et 2022, les deux prochaines sont prévues en 2025 et 2029 (participation de la France dès le lancement de PISA en 2000).

Commentaires (ex. comparabilité dans le temps et dans l'espace)

La mise en œuvre des enquêtes de l'IEA et de l'OCDE est basée sur des procédures standardisées afin de garantir la comparabilité des résultats tant sur le plan temporel que géographique. 57 pays ou entités (provinces / communautés) ont participé à PIRLS 2021, dont 24 membres de l'Union européenne (UE) et 28 membres de l'OCDE. 57 pays ou entités ont participé à TIMSS 2023 (pour les élèves de CM1), dont 22 membres de l'UE et 29 membres de l'OCDE. 83 pays ou « économies partenaires » ont participé à PISA en 2022, dont 25 membres de l'UE et 37 membres de l'OCDE.

Concernant PISA, plutôt que les connaissances au sens strict, l'enquête évalue les capacités des élèves à mobiliser leurs connaissances scolaires et à les appliquer dans des situations variées, proches de celles

rencontrées dans la vie réelle. Cette évaluation ne mesure donc pas directement le degré d'atteinte des objectifs des programmes d'enseignement.

Références / Publications

- « Timss 2023 en CM1 : les résultats en mathématiques et en sciences restent stables en France, sous la moyenne européenne, avec une hausse des inégalités entre filles et garçons », Note d'information n° 24.47 (décembre 2024), Depp.
- « PISA 2022 : culture scientifique, compréhension de l'écrit et vie de l'élève », Note d'information 23.49 (décembre 2023), Depp.
- « PISA 2022 : la France ne fait pas exception à la baisse généralisée des performances en culture mathématique dans l'OCDE », Note d'information 23.48 (décembre 2023), Depp.
- « L'état de l'École 2024 », Depp.
- « Repères & Références statistiques édition 2024 », Depp-Sies.
- « PIRLS 2021 : la France stabilise ses résultats contrairement aux autres pays européens majoritairement en baisse », Note d'information 23.21 (mai 2023), Depp.
- « Objectifs éducation et formation 2030 de l'UE : où en est la France en 2023 ? », Note d'information 23.20 (mai 2023), Depp.
- « L'Europe de l'éducation en chiffres, édition 2022 avec mise à jour des données en 2023 », Depp.
- « TIMSS 2019 – Évaluation internationale des élèves de CM1 en mathématiques et en sciences : les résultats de la France toujours en retrait », Note d'information 20.46 (décembre 2020), Depp.
- « PISA 2018 : culture mathématique, culture scientifique et vie de l'élève », Note d'information 19.50 (décembre 2019), Depp.
- « PISA 2018 : stabilité des résultats en compréhension de l'écrit », Note d'information 19.49 (décembre 2019), Depp.
- « PIRLS 2016 : évaluation internationale des élèves de CM1 en compréhension de l'écrit », Note d'information 17.24 (décembre 2017), Depp.
- « TIMSS 2015 mathématiques et sciences - Évaluation internationale des élèves de CM1 », Note d'information 16.33 (novembre 2016), Depp.